Offre – DPO Externalisé

écrit par Marine de la Clergerie | 21/06/2025

- Me Marine de la Clergerie, Avocate au Barreau de Toulouse, met à votre disposition son expertise en tant que Déléguée à la Protection des Données (DPO) externalisée pour votre entreprise.

Pourquoi choisir Me de la Clergerie comme DPO externalisé?

Le délégué à la protection des données est désigné sur la base de ses qualités professionnelles et, en particulier, de ses connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données, et de sa capacité à accomplir les missions

Source: article 37.5 du RGPD

Me de la Clergerie répond à ces exigences:

- Ancienne correspondante informatique et libertés (CIL) en enterprise
- Avocat titulaire de la qualification spécifique données à caractère personnel
- DPO certifié (Veritas – Certification des compétences du délégué à la protection des données)
- Titulaire du certificat de spécialisation Cybersécurité et RGPD du CNAM (2024)

Quelles sont les principales fonctions de votre DPO externalisé?

- Le DPO est associé à toutes les questions relatives à la protection des données à caractère personnel.
- Le DPO rapporte au niveau le plus élevé de la direction du responsable du traitement ou du sous-traitant.
- Le DPO est le point de contact pour les questions des personnes concernée relatives au traitement de leurs données à caractère personnel et à l'exercice de leurs droits
- Le DPO est soumis au secret professionnel ou à une obligation de confidentialité en ce qui concerne l'exercice de ses missions

Quelles sont les principales missions de votre DPO externalisé?

- Informer et conseiller sur les obligations au titre du RGPD
- Contrôler le respect du RGPD
- Dispenser des conseils sur les analyse d'impact relative à la protection des données
- Coopérer avec l'autorité de contrôle
- Être le point de contact pour l'autorité de contrôle

Combien coûte un DPO externalisé?

Le tarif d'une prestation de DPO externalisé varie en fonction:

- de la taille de l'entreprise
- du type de traitements mis en oeuvre par l'entreprise
- du nombre de salariés
- des données traitées
- des pays où l'entreprise est présente
- de la maturité de l'entreprise sur la conformité RGPD

Me de la Clergerie propose des abonnements **à partir de 300 € HT par mois.**

Quelles sont les modalités d'intervention?

- Signature de la lettre de mission
- Réunion de cadrage initiale
- Désignation officielle auprès de la CNIL
- Planning d'intervention établi en fonction des contraintes et priorités de la structure
- Points de suivi réguliers

Quels sont les clients de Me de la Clergerie?

- Sites de e-commerce
- Marketplace
- Editeurs de logiciel
- Franchiseur
- Entreprises privées
- Agences d'interim
- Ecoles privées

Contact et demande de devis personnalisé:

- Email: contact@mdc-avocat.fr
- Téléphone: 0673539644
- Demande de Consultation,
- LinkedIn

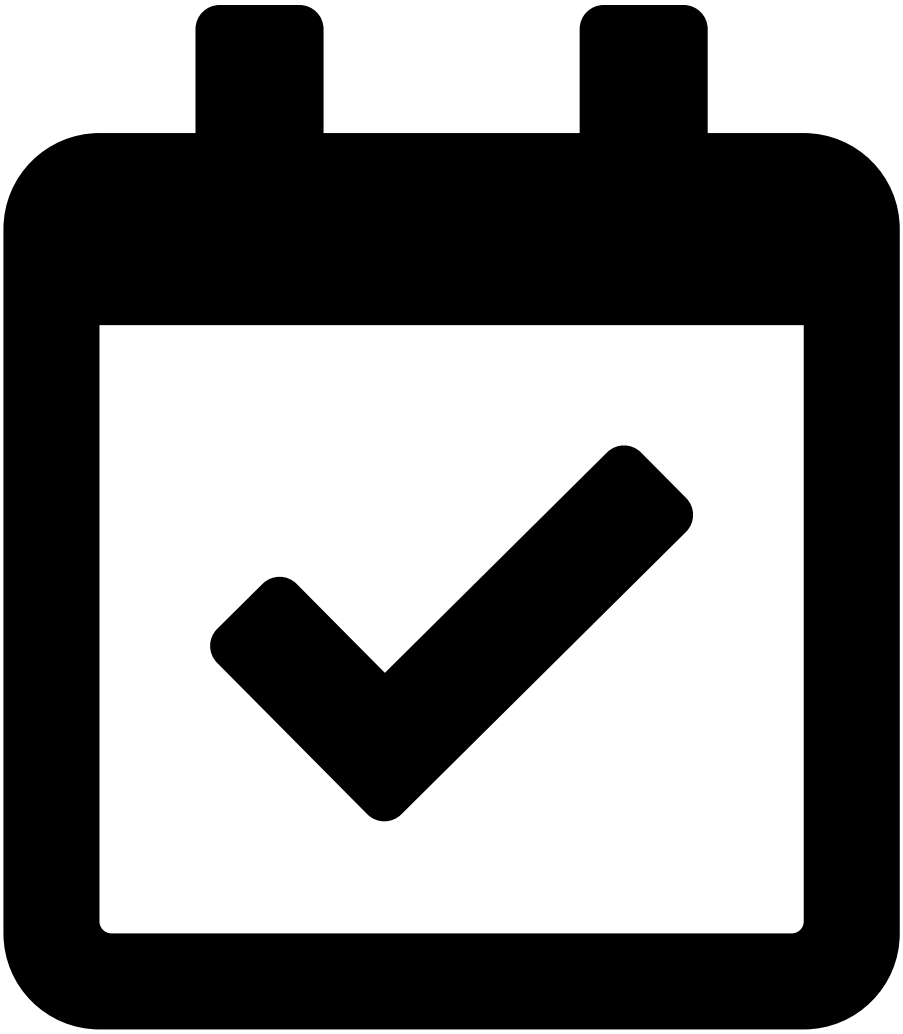

Demander un devis DPO externalisé

RGPD & Les référentiels de la CNIL

écrit par Marine de la Clergerie | 21/06/2025

Les référentiels sont des instruments de régulation essentiels qui ont vocation à

donner davantage de sécurité juridique aux organismes.

Les référentiels répondent à deux objectifs :

- Guider les professionnels dans leurs démarches de conformité ;
- Constituer une aide à la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) dans les cas où celle-ci est nécessaire.

Date	Domaine	Etat	Titre et lien
06.07.2023	Alertes professionnelles	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel destinés à la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte
22.09.2022	Médicaments	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par le laboratoire titulaire des droits d'exploitation d'un médicament bénéficiant d'une autorisation d'accès compassionnel
18.07.2022	Officines de pharmacie	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel destinés à la gestion des officines de pharmacie
23.05.2022	Ressources humaines	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre aux fins de gestion du personnel
28.01.2022	Gestion des activités commerciale	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre aux fins de gestion des activités commerciales
28.01.2022	Gestion des impayés	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre aux fins de gestion des impayés dans une transaction commerciale
20.01.2022	Protection de l'enfance et des jeunes majeurs de moins de 21 ans	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de la protection de l'enfance et des jeunes majeurs de moins de vingt-et-un-ans

06.05.2021	Gestion locative	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de la gestion locative
12.04.2021	Désignation des conducteurs ayant commis une infraction au code de la route	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de la désignation des conducteurs ayant commis une infraction au code de la route
11.03.2021	Social et médico-social	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social et médico-social des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de celles en difficulté
28.07.2020	Cabinet médicaux et paramédicaux	Adopté	Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel destinés à la gestion des cabinets médicaux et paramédicaux

Références

https://www.cnil.fr/fr/autres-referentiels

Contacter un avocat en données personnelles / RGPD

Besoin de l'aide d'un avocat pour un problème avec la CNIL, sur le RGPD ou les données personnelles? contactez Me Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat, Consultation, LinkedIn), Avocat au Barreau de Toulouse. Me de la Clergerie est spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel et DPO certifié (VERITAS), accompagne régulièrement ses clients pour des audit RGPD, lors des contrôles de la CNIL, en tant que DPO externe.

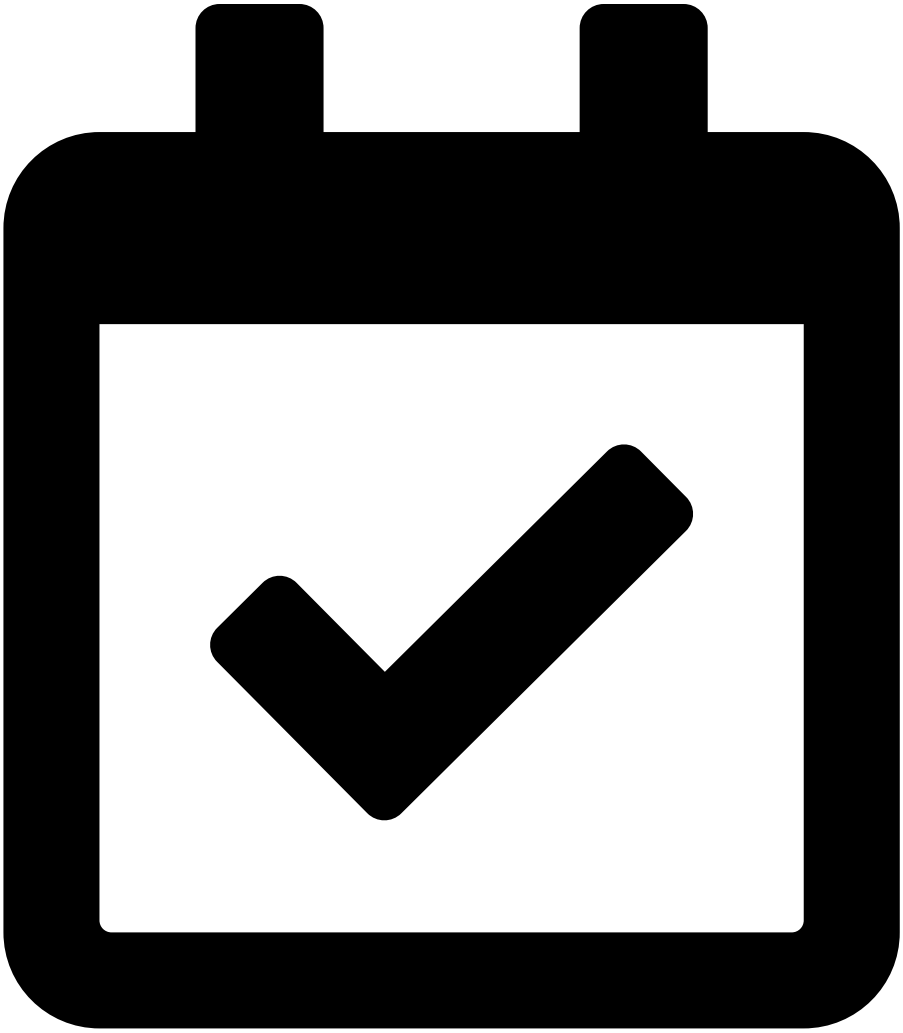

Prendre RDV avec Me de la Clergerie, avocat en droit des données à caractère personnel

---

Fraude au président

écrit par Marine de la Clergerie | 21/06/2025

Résumé : La fraude au président est un mode d'escroquerie dans lequel son auteur usurpe l'identité du dirigeant d'une société ou de son conseil pour obtenir un virement.

Qu'est-ce que la fraude au président ? La fraude au président est un mode opératoire d'escroquerie dans lequel un individu usurpe l'identité de l'un des dirigeants d'une société ou de son conseil afin de convaincre un salarié de la société d'effectuer un ou plusieurs virements à son profit. Les escrocs jouent sur

l'urgence et exercent une pression sur leur victime afin d'obtenir un virement.

Comment réagir à ce type d'arnaque : Si vous êtes victime d'une fraude au président, il est conseillé de:

- Stopper immédiatement toute transaction suspecte en cours ;
- Préserver l'ensemble des preuves liées à ces transactions ainsi que celles de vos échanges avec l'escroc présumé ;
- Informer les personnes concernées (direction générale, DSI…) ;
- Déposer plainte (voir "Comment porter plainte ?" et "Le dépôt de plainte en ligne").

Actualités :

- Arrêts de la Cour de cassation du 12 juin 2025 : Pourvoi n°24-13.697 et n°24-10.168, la responsabilité de la banque en cas de fraude au président ne peut être engagée que si elle a manqué à son devoir de vigilance.

Pour en savoir plus :

- Communiqué de la Cour de cassation sur la fraude au président : https://www.courdecassation.fr/toutes-les-actualites/2025/06/12/breve-escroquerie-bancaire-la-fraude-au-president

Contact: Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat, Consultation, LinkedIn), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel.

Avocat & IA

écrit par Marine de la Clergerie | 21/06/2025

Les formations

- 2025: CNB – formation gratuite en ligne parcours de formation en ligne gratuit sur la plateforme Skilia

Les guides pratiques

CNB (2025) Grille d'analyse pour choisir des outils d'IA

CNB(2024), Guide sur l'usage de l'IA générative par les avocats

Les commissions

- Du CNB
  - La commission Formation a lancé un parcours de formation en ligne gratuit sur la plateforme Skilia
  - La commission Règles et usage travaille sur la question de l'application des principes de loyauté et de transparence ainsi que sur la question de la responsabilité de l'avocat.
  - La commission Exercice du droit a engagé une réflexion sur la définition de la consultation juridique à l'ère de l'IA.

Actualités

18.06.2025: Le CNB accompagne toujours plus la profession dans l'utilisation de l'IA générative

16.06.2025: CNB – Premiers résultats des enquêtes sur l'IA générative

Auteur: Me Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat, Consultation, LinkedIn), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel et DPO certifié (VERITAS)

IA juridiques

écrit par Marine de la Clergerie | 21/06/2025

Les IA des éditeurs juridiques

- Lexisnexis: Lexis+AI
- Lefebvre Dalloz: GenIA-L
- Lamy: Lamyline New
- Lexbase

Les IA de recherches de jurisprudence

- Doctrine
- Juri'Predis
- Pappers
- Prédictice

Les IA pour automatiser les tâches juridiques

- JUS MUNDI: JUS AI
- LEGORA
- ODYSAI: Jimini AI
- Ordalie
- SEPTEO: Septeo Brain

Les IA pour les contrats

- Gino
- Juro
- Tomorro
- Lawinsider

Les IA dans les outils de gestion des cabinets

- Allow
- Jarvis: Toni
- Diapaz
- Septeo

Les IA pour retranscrire des rendez-vous

- Notae.ai pour les notaires

Les critères de choix à prendre en compte

- Certifications, label, etc.
- Coût
- Confidentialité
- Fonctionalités
- Lieu d'hébergement du LLM & des données
- Nationalité des sociétés hébergeant le LLM et les données
- Réutilisation des données clients
- Sécurité

Actualités

18.06.2025: les actions du CNB :

- Rappel du lancement d'un parcours de formation en ligne gratuit sur la plateforme Skilia, accessible jusqu'en 2027, pour accompagner les avocats et élèves-avocats dans leur appropriation de l'IA.
- Publication d'une synthèse des consultations effectuées par le groupe de travail sur l'IA

10.06.2025: Village Justice, 1er Guide synthétique des solutions IA pour les avocats